Ffc 1 20372
Case
FRC
21035

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

DISCOURS

Prononcé par le citoyen LE COUTEULX, *Président de l'Administration centrale du Département de la Seine, le 28 Brumaire, an 8 de la République française, une et indivisible;*

Au moment de la prestation solemnelle, au Département, du Serment prescrit par la Loi du 25 du même mois.

CITOYENS,

IL existoit, dans notre nouvelle organisation sociale, des vices qui ne cessoient d'opérer des déchiremens dans la République, depuis son établissement.

La constitution de l'an III avoit bien consacré la souveraineté du peuple, la division des pouvoirs, le système représentatif; mais c'est en vain que, depuis quatre ans, nous

THE NEWBERRY LIBRARY

lui avons cherché une garantie, un moyen d'exister par elle-même.

Nous voulions la paix intérieure et extérieure, et chaque jour, chaque évènement nous éloignoit du but où nous voulions atteindre.

Des hommes d'une forte conception, d'un grand courage, ont bien jugé les circonstances; ils se sont dit : Les Français républicains ne veulent pas retomber sous le joug honteux du despotisme sacerdotal et nobiliaire, ni passer encore une fois sous celui d'une horrible et sanglante démagogie; mais l'un ou l'autre malheur est inévitable, l'abîme est entr'ouvert sous nos pas, si l'on ne s'empresse de donner à la République française de la stabilité dans ses lois, une garantie réelle dans ses institutions, de la force et de la dignité dans son gouvernement. Voilà quel a été le but de cette grande entreprise, à laquelle nous avons vu s'associer tous les vrais citoyens.

Et qui méconnoît aujourd'hui, dans la révolution du 19 Brumaire, les destinées impérissables de la liberté humaine; qui méconnoît le caractère imposant de la volonté

et des vœux du peuple français ? Citoyens, nous voulons tous, la République ; mais nous lui voulons un gouvernement où l'on cesse enfin d'être oppresseurs ou opprimés, vaincus ou vainqueurs ; nous voulons tous, que la liberté des bons soit protégée, celle des méchans comprimée. Voilà les vrais sentimens du peuple français : tout ce que nous avons éprouvé depuis dix ans, en a pénétré nos cœurs.

Citoyens, c'est avec cette volonté, c'est dans ces sentimens que vous allez prêter avec nous le serment de fidélité à la République fondée sur les bases de la liberté, de l'égalité et du systême représentatif.

Nous dirons ici avec un honorable membre de la Commission législative du Conseil des Anciens : « Si notre confiance est bientôt » justifiée, les bénédictions et le bonheur de » la France républicaine nous absoudront, aux » yeux de nos administrés, de la part que » nous avons prise à ce mouvement ; si, au » contraire, les évènemens trompoient nos » intentions et nos efforts, nous déposons » ici d'avance, en leurs mains, notre acte

» d'accusation, et l'arrêt de notre honte et de » notre mort ».

Nous jurons d'être fidèles à la République française, une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté, et le système représentatif.

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations de l'Administration centrale du Département de la Seine.

Du 28 Brumaire, an 8 de la République française.

L'Administration centrale du Département de la Seine;

Ouï, et ce requérant le Commissaire du Gouvernement;

Considérant que le discours ci-dessus transcrit, exprime les véritables sentimens de l'Administration, et que sa publication ne peut que tendre à propager les principes fondamentaux de la République;

Arrête qu'il sera imprimé au nombre de cinq cents exemplaires, et envoyé aux autorités constituées.

Signé Le Couteulx, *président;* Sabatier, Sauzay, Davous, Guinebaud, *administrateurs.*

Réal, *Commissaire du Gouvernement.*

Houdeyer, *Secrétaire en chef.*

De l'Imprimerie de Ballard, Imprimeur du Département.